

# Passage de la Licence 3 au Master 1 à l'Université Toulouse 1 Capitole

*Diplômés de Licence 3 en 2014-15 –  
Inscrits en Master 1 en 2015-16*



## Introduction

---

### Contexte et objectifs de l'étude

La présente étude fait suite à une demande du SUIO-IP de l'université Toulouse 1 Capitole concernant le passage des diplômés de Licence 3 vers le Master 1.

Trois objectifs principaux ont été fixés pour répondre à la problématique posée par le SUIO-IP :

- Connaître le taux de poursuite d'études en Master 1 à UT1 des diplômés de Licence 3 d'UT1.
- Identifier les études poursuivies par les diplômés de L3 à UT1.
- Connaître la situation des étudiants inscrits en Master 1 l'année précédente et leur réussite aux examens.

## Poursuite d'études en Master 1 à UT1 des diplômés de Licence 3

### Méthodologie

Les critères de définition de la population ciblée par cette étude sont les suivants :

Diplômés de Licence 3 à UT1 en 2014-15 en inscription première hors

- CPAG
- DCG
- DU
- Formations délocalisées à l'étranger
- FOAD
- VAE
- ICL et ICT
- Mobilités internationales
- Prépa
- Licences Pro

Ainsi, 1919 individus sont concernés par l'étude.

Composante	Diplôme	Effectifs
Administration et Communication (A&C)	L3 AES Administration et Gestion des Entreprises	163
	L3 AES Administration Sociale et Territoriale	58
	L3 Economie et Société	82
	L3 Ressources Humaines	16
	L3 Information et Communication	70
<b>Total Administration et Communication</b>		<b>389</b>
Droit	L3 Droit parcours Science politique & Monde Hispanique	22
	L3 Droit parcours Droit français et Droit anglo-saxon	27
	L3 Droit Toulouse	792
	L3 Droit parcours Droit et Economie	20
	L3 Droit parcours Droit et Science Politique	73
	L3 Droit parcours Juriste d'Entreprise	20
	L3 Droit Montauban	42
<b>Total Droit</b>		<b>996</b>
IAE	L3 Comptabilité - Contrôle (Rodez)	9
	L3 Comptabilité - Contrôle (Toulouse)	65
	L3 Gestion parcours Management	106
	L3 Gestion parcours Marketing	115
<b>Total IAE</b>		<b>295</b>
Informatique	L3 Economie et Informatique	12
	L3 MIAGE	24
	L3 MIAGE-Alternance	15
	L3 MIAGE-FC	5
	L3 MIAGE-Rodez	9
<b>Total Informatique</b>		<b>65</b>
TSE	L3 Economie	112
	L3 Economie et Droit parcours Privé ou Public	26
	L3 Economie et Mathématiques	36
<b>Total TSE</b>		<b>174</b>
<b>Total général</b>		<b>1919</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

Nous prendrons ici en compte uniquement les inscriptions en Master 1 en inscription première.

### **Les diplômés de Licence 3 de l'université poursuivent-ils leurs études en Master 1 à UT1 l'année suivante ? Qui sont ces diplômés ? Quels Master 1 intègrent-ils ?**

74% des diplômés de L3 d'UT1 en 2014-15 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante avec des disparités importantes selon la composante de rattachement et le diplôme obtenu.

- **91%** des diplômés de L3 **informatique** à Toulouse et 89% des titulaires d'une L3 informatique à Rodez sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et tous en M1 d'informatique.
- **85%** des diplômés de L3 de **L'IAE** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et tous en M1 à l'IAE
- **85%** des diplômés de L3 de **TSE** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et tous en M1 à TSE (plus d'1/3 en année de césure)
- **77%** des diplômés de L3 de **droit à Toulouse** et 79% des titulaires d'une L3 de Droit à Montauban sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et la quasi-totalité en M1 de droit (96%).
- **49%** des diplômés de L3 **d'A&C** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et parmi eux la moitié en M1 de droit, un tiers en M1 A&C, 10% en M1 d'informatique et 7% en M1 à l'IAE.

L3 en 2014-15	Inscription en M1 à UT1 en 2015-16						
	M1 AC	M1 Droit	M1 IAE	M1 Info	M1 TSE	M1 TSE Césure	Total M1 à UT1
L3 A&C	32%	52%	7%	10%	0%	0%	<b>49%</b>
L3 Droit Toulouse et Montauban	0,5%	96%	1%	0%	0,5%	2%	<b>77%</b>
L3 IAE	0%	0%	100%	0%	0%	0%	<b>85%</b>
L3 Info	0%	0%	0%	100%	0%	0%	<b>91%</b>
L3 TSE	0%	2%	3%	0%	59%	36%	<b>85%</b>
<b>Tous</b>							<b>74%</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

### **L3 d'Administration et Communication en 2014-15**

A noter : nous ne traiterons pas ici la Licence 3 Ressources Humaines dans la mesure où les effectifs sont trop réduits (16 diplômés)

49% des diplômés de L3 d'A&C en 2014-15 sont inscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante. On observe une nette différence selon la L3 obtenue.

- 58% des diplômés de **L3 Administration et Gestion des Entreprises (AGE)** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, 65% en M1 de plein droit de Droit, 3% en M1 sélectif de Droit, 17% en M1 de plein droit d'A&C, 1% en M1 sélectif d'A&C, 9% en M1 sélectif d'informatique et 5% en M1 sélectif de l'IAE.

- 53% des diplômés de **L3 Administration Sociale et Territoriale (AST)** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, 94% sont inscrits en M1 de Droit de plein droit.
- 44% des diplômés de **L3 Economie et société** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, 44% en A&C de plein droit, 28% en M1 sélectif d'informatique, 14% en M1 de plein droit de Droit et 14% en M1 sélectif de l'IAE.
- 39% des diplômés de **L3 Information et communication** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, 96% au sein du M1 sélectif Information et Communication de la faculté d'A&C.

Finalement, parmi les diplômés de L3 d'A&C qui ont poursuivi en M1 à UT1 l'année suivante, 68% ont intégré un Master 1 de plein droit et 32% un Master 1 dont l'accès était sélectif (le plus souvent au sein de la faculté d'A&C, d'informatique voir à l'IAE mais très rarement en droit).

L3 A&C en 2014-15	Inscription en M1 à UT1 en 2015-16								M1 à UT1
	M1 A&C		M1 Droit		M1 IAE		M1 Info		
	PD	S	PD	S	PD	S	PD	S	
L3 Administration et Gestion des Entreprises	17%	1%	65%	3%		5%		9%	<b>58%</b>
L3 Administration Sociale et Territoriale	3%		94%			3%			<b>53%</b>
L3 Economie et Société	44%		14%			14%		28%	<b>44%</b>
L3 Information et Communication		96%				4%			<b>39%</b>
<b>Tous</b>	17%	14%	50%	2%		7%		10%	<b>49%</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole  
 Note : PD=accès de plein droit – S= accès sélectif

### L3 de Droit en 2014-15

77% des diplômés de L3 de Droit (Toulouse et Montauban) en 2014-15 sont inscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante. On observe là aussi une nette différence selon la L3 obtenue.

- Tous les diplômés de **L3 Droit et Economie** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, plus de 8 diplômés sur 10 ont intégré le M1 Economie et Droit à TSE de plein droit le plus souvent en année de césure.
- 90% des diplômés de **L3 Juriste d'entreprise** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, 9 diplômés sur 10 ont intégré le M1 juriste d'entreprise à accès sélectif.
- 86% des diplômés de **L3 Science politique & Monde Hispanique** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, la quasi-totalité en M1 de Droit de plein droit.
- 77% des diplômés de **L3 de droit** à Montauban et Toulouse sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, la quasi-totalité en droit. 2% des diplômés d'une L3 de Droit à Toulouse ou Montauban inscrits en M1 à UT1 ont intégré un M1 sélectif (principalement Juriste d'entreprises)
- 66% des diplômés de **L3 Droit et Science Politique** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, la quasi-totalité en droit. Les autres (6%) ont intégré un M1 sélectif d'A&C.
- Enfin, 56% des diplômés de **L3 Droit français et Droit anglo-saxon** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, 4 diplômés sur 10 ont intégré le M1 sélectif International and European Law. Les autres sont inscrits en M1 de droit en accès de plein droit.

Finalement, parmi les diplômés de L3 de droit qui ont poursuivi en M1 à UT1 l'année suivante, 95% ont intégré un Master 1 de plein droit et 5% un Master 1 dont l'accès était sélectif.

L3 Droit en 2014-15	Inscription en M1 à UT1 en 2015-16								
	M1 A&C		M1 Droit		M1 IAE		M1 TSE		M1 à UT1
	PD	S	PD	S	PD	S	PD	S	
L3 Science politique & Monde Hispanique			95%			5%			<b>86%</b>
L3 français et Droit anglo-saxon			60%	40%					<b>56%</b>
L3 Droit – Toulouse et Montauban			96%	2%	1%				<b>77%</b>
L3 Droit et Economie			15%				85%		<b>100%</b>
L3 Droit et Science Politique		6%	94%						<b>66%</b>
L3 Juriste d'Entreprise			89%	11%					<b>90%</b>
<b>Tous</b>			91%	5%	1%		2%		<b>77%</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole  
 Note : PD=accès de plein droit – S= accès sélectif

### **L3 à l'IAE**

85% des diplômés de L3 de l'IAE en 2014-15 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante, tous à l'IAE. Plus précisément,

- 98% des diplômés de **L3 Comptabilité contrôle** à Toulouse et 78% des diplômés de L3 Comptabilité contrôle à Rodez sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, principalement en M1 Comptabilité contrôle.
- 82% des diplômés de **L3 Marketing** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (dont 8 sur 10 en M1 Marketing).
- 80% des diplômés de **L3 Management** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Ces étudiants se répartissent entre les M1 Comptabilité-contrôle, Finance, Management des Ressources Humaines, Marketing stratégique et Management international.

L3 à l'IAE en 2014-15	M1 à UT1 en 2015-16
L3 Comptabilité - Contrôle (Rodez)	78%
L3 Comptabilité - Contrôle (Toulouse)	98%
L3 Gestion - Management	80%
L3 Gestion - Marketing	82%
<b>Tous</b>	<b>85%</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

### **L3 Informatique**

91% des diplômés de L3 d'informatique en 2014-15 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante, tous en informatique. Plus précisément,

- 94% des diplômés de **L3 MIAGE** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, tous en M1 MIAGE.
- 75% des diplômés de **L3 Economie et Informatique** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, principalement en M1 SIIO.

<b>L3 Informatique en 2014-15</b>	<b>M1 à UT1 en 2015-16</b>	
L3 Economie et Informatique	75%	
L3 MIAGE	96%	94%
L3 MIAGE-Alternance	93%	
L3 MIAGE-FC	100%	
L3 MIAGE-Rodez	89%	
<b>Tous</b>	<b>91%</b>	

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

### **L3 à TSE**

85% des diplômés de L3 de TSE en 2014-15 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante. Plus précisément,

- 92% des diplômés de **L3 Economie et Mathématiques** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, majoritairement en M1 Economie et Statistiques.
- 85% des diplômés de **L3 Economie et Droit** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, majoritairement en M1 Economie et Droit (souvent en année de césure).
- 83% des diplômés de **L3 Economie** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante, majoritairement en M1 Economie (la moitié en année de césure) et dans une moindre mesure en M1 Economie et Statistiques.

<b>L3 TSE en 2014-15</b>	<b>M1 à UT1 en 2015-16</b>
L3 Economie	83%
L3 Economie et Droit <i>parcours Privé ou Public</i>	85%
L3 Economie et Mathématiques	92%
<b>Tous</b>	<b>85%</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

## Inscription et réussite en Master 1 à UT1

### Méthodologie

Les critères de définition de la population ciblée par cette étude sont les suivants :

Inscrits en Master 1 à UT1 en 2015-16 en inscription première hors :

- CPAG
- Formations délocalisées à l'étranger
- Mobilités internationales
- DU
- FOAD
- Préparations aux concours
- VAE
- ICL et ICT

Ainsi, 2546 individus sont concernés par l'étude.

Composante	Diplôme	Effectifs
Administration et Communication	M1 Information et Communication	70
	M1 Economie et Société	55
<b>Total Administration et Communication</b>		<b>125</b>
Droit	M1 Droit de l'entreprise	549
	M1 Droit public	185
	M1 Droit international européen et comparé	171
	M1 Droit privé sciences criminelles, carrières judiciaires	374
	M1 Droit notarial, immobilier et patrimoine	132
	M1 Juriste d'Entreprise	27
	M1 International and European Law	23
	M1 Science Politique	154
<b>Total Droit</b>		<b>1615</b>
IAE	M1 Comptabilité - Contrôle	94
	M1 Droit et gestion	35
	M1 Finance	90
	M1 Ingénierie des Organisations Sportives	55
	M1 Management des RH	51
	M1 Management International	47
	M1 Management stratégique	63
	M1 Marketing	99
<b>Total IAE</b>		<b>534</b>
Informatique	M1 SIIO	65
	M1 MIAGE	11
	M1 ASIC	13
<b>Total Informatique</b>		<b>89</b>
TSE	M1 Economie	105
	M1 Economie et Droit	19
	M1 Economie et Statistiques	59
<b>Total TSE</b>		<b>183</b>
<b>Total général</b>		<b>2546</b>

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

L'analyse qui suit portera sur les étudiants inscrits en Master 1 à UT1 en 2015-16 en formation initiale (hors diplômés préparés en FOAD et en césure – inscription première). Cela représente 2546 étudiants.

### **D'où viennent les étudiants inscrits en Master 1 à UT1 en 2015-16 ?**

Sur l'ensemble des étudiants inscrits en M1, 9% sont redoublants, ils préparaient l'année précédente le même Master 1 à UT1. Parmi les non redoublants, 55% sont diplômés d'une Licence 3 à UT1 l'année précédente, 10% étaient inscrits à UT1 mais pas en Licence 3 (DU, LPro, préparation aux concours ou autre M1), 20% étaient inscrits dans une autre université, 5% dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 5% dans un établissement étranger et 5% n'étaient pas scolarisés.

Cette répartition varie nettement d'une composante à l'autre. Notamment, 13% des étudiants inscrits en Master 1 de droit sont redoublants contre moins de 4% pour les étudiants de M1 d'une autre composante. Le taux d'étudiants redoublants est plus particulièrement important au sein des Master 1 Droit de l'entreprise (19%), Droit notarial (11%) et Droit privé, sciences criminelles, carrières judiciaires (10%).

De plus, parmi les non redoublants, les étudiants diplômés d'une Licence 3 à UT1 l'année précédente sont un peu plus nombreux en droit que dans les autres composantes (58% contre 51% au sein des autres composantes). Plus particulièrement, en Droit ce sont au sein des Master 1 Droit de l'entreprise, Droit public, Juriste d'entreprise que cette proportion est la plus importante (respectivement 65%, 65% et 80%). Au sein des autres composantes, les Master 1 Marketing, Comptabilité-contrôle, Economie et Société et MIAGE ont également un part importante d'étudiants qui étaient inscrits en L3 à UT1 l'année précédente (respectivement 81%, 82%, 65% et 100%). Enfin, les étudiants inscrits dans un établissement étranger l'année précédente représentent 24% des étudiants de Master 1 de TSE (3% au sein des autres composantes). Ils sont également majoritaires au sein du Master 1 International European Law (enseignements en anglais).

M1 à UT1 en 2015-16	Situation année précédente						
	Redoublants	Hors redoublants					
		L3 à UT1	UT1 hors L3	Autre univ. française	Autre étab. français	Etab. étranger	Non scolarisés
M1 A&C	4%	53%	8%	16%	11%	4%	8%
M1 Droit	13%	58%	11%	23%	2%	2%	4%
M1 IAE	4%	51%	3%	21%	12%	6%	7%
M1 Informatique	8%	46%	32%	10%	1%	6%	5%
M1 TSE	1%	51%	16%	5%	1%	24%	4%
<b>Tous</b>	9%	55%	10%	20%	5%	5%	5%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

**Les étudiants inscrits en Master 1 obtiennent-ils les mêmes résultats aux examens quelle que soit leur situation l'année précédente ?**

En droit, on constate que le taux de réussite aux examens de M1 est plus important pour les étudiants qui étaient en L3 à UT1 l'année précédente (82%) ou dans un autre établissement français (76%) que pour les étudiants qui étaient alors dans un établissement étranger (59%), les redoublants (58%) ou ceux qui étaient inscrits à UT1 mais pas en Licence 3 (autre Master 1, DU, préparation aux concours) (48%).

<b>M1 Droit en 2015-16</b>	<b>Réussite aux examens</b>
Redoublants	58%
En L3 à UT1 en 2014-15	82%
A UT1 hors L3 en 2014-15	48%
Dans un autre étab d'ens sup français en 2014-15	76%
Dans un étab étranger en 2014-15	59%
Non scolarisés en 2014-15	63%
<b>Tous</b>	<b>74%</b>

A l'IAE, le taux de réussite aux examens de M1 est plus important pour les étudiants qui étaient en L3 à UT1 l'année précédente (94%) ou dans une autre université française (88%) que pour les étudiants qui étaient alors dans établissement d'enseignement supérieur français autre qu'une université (66%) ou les redoublants (60%).

<b>M1 à l'IAE en 2015-16</b>	<b>Réussite aux examens</b>
Redoublants	60%
En L3 à UT1 en 2014-15	94%
A UT1 hors L3 en 2014-15	ns
Dans une autre univ. française en 2014-15	88%
Dans un autre type d'étab d'ens sup français en 2014-15	66%
Dans un étab étranger en 2014-15	77%
Non scolarisés en 2014-15	91%
<b>Tous</b>	<b>86%</b>

A TSE, les taux de réussite aux examens de M1 sont très bons pour les deux catégories d'étudiants les plus nombreux, à savoir, les étudiants qui étaient inscrits en L3 à UT1 l'année précédente ou dans un établissement étranger (respectivement 90% et 98% de réussite aux examens).

<b>M1 à TSE en 2015-16</b>	<b>Réussite aux examens</b>
Redoublants	ns
En L3 à UT1 en 2014-15	90%
A UT1 hors L3 en 2014-15	89%
Dans un autre étab d'ens sup français en 2014-15	ns
Dans un étab étranger en 2014-15	98%
Non scolarisés en 2014-15	ns
<b>Tous</b>	<b>93%</b>

De la même manière en A&C et Informatique les taux de réussite aux examens varient peu selon la situation des étudiants l'année précédente (82% en moyenne en A&C et 88% en Informatique).

<b>M1 en A&amp;C en 2015-16</b>	<b>Réussite aux examens</b>
Redoublants	ns
En L3 à UT1 en 2014-15	85%
A UT1 hors L3 en 2014-15	Ns
Dans un autre étab d'ens sup français en 2014-15	Ns
Dans un étab étranger en 2014-15	Ns
Non scolarisés en 2014-15	Ns
<b>Tous</b>	<b>82%</b>

<b>M1 en Informatique en 2015-16</b>	<b>Réussite aux examens</b>
Redoublants	ns
En L3 à UT1 en 2014-15	97%
A UT1 hors L3 en 2014-15	85%
Dans un autre étab d'ens sup français en 2014-15	Ns
Dans un étab étranger en 2014-15	Ns
Non scolarisés en 2014-15	Ns
<b>Tous</b>	<b>88%</b>

***Les diplômés de Licence 3 de l'université qui poursuivent en Master 1 à UT1 l'année suivante obtiennent-ils les mêmes résultats aux examens quelle que soit la Licence 3 dont ils disposent ?***

L'analyse qui suit portera sur les résultats aux examens des étudiants inscrits au sein des Master 1 Droit public et Droit de l'entreprise. En effet, il s'agit des seuls Master 1 pour lesquels nous avons à la fois un effectif suffisant et une diversité de Licence 3 d'origine.

### **M1 Droit public**

Le taux de réussite aux examens de M1 Droit public des diplômés de L3 d'UT1 est de 84%. Notons que ce taux est de 93% pour les étudiants qui ont obtenu une L3 de Droit à Toulouse ou Montauban l'année précédente. A titre de comparaison le taux de réussite aux examens de M1 Droit public des titulaires d'une L3 AES est de 65%.

### **M1 Droit de l'entreprise**

Le taux de réussite aux examens de M1 Droit de l'entreprise des diplômés de L3 d'UT1 est de 75%. Ce taux est de 85% pour les étudiants qui ont obtenu une L3 de Droit à Toulouse ou Montauban l'année précédente. A titre de comparaison le taux de réussite aux examens de M1 Droit de l'entreprise des titulaires d'une L3 AES est de 39%.

Sur ces deux exemples, on constate que les étudiants titulaires d'une L3 AES, bien qu'ils aient un accès de plein droit aux Master 1 Droit public et Droit de l'entreprise, ont plus de difficultés que les titulaires d'une L3 de Droit à valider les examens de Master 1.